

## Rapport Moral

Merci d'être venus... si nombreux

Usuellement, quand je fais un rapport moral j'ai le plan en tête je présente des diapositives et j'essaye de ne pas endormir mon auditoire

Aujourd'hui je me suis astreint à rédiger mon texte car je souhaite en effet être précis et ne pas utiliser trop de mots forts, voire excessifs même si parfois cela me démange quelque peu . Usuellement également le rapport moral couvre une année civile, aujourd'hui en accord avec le Bureau je vous présenterai le Bilan de nos trois ans de travail en commun

Tout d'abord nous avons tenu à respecter les règles de fonctionnement des Associations (avec une AG par année civile) nous avons donc convoqué l'AG avant la fin de l'année 2010. Si vous vous souvenez lors de notre CA du 2 juin nous avons décidé d'attendre la rentrée de septembre pour réunir cette AG car nous souhaitions que les « politiques » aient pu prendre un certain nombre de décisions avant de continuer notre travail de fond.

Je vais jouer sur les mots : officiellement je vous présente un rapport moral, eh bien je vous présenterai aussi un rapport SUR le moral.

Jusqu'à vendredi 19 (il y a 5 jours) le moral de l'Association était au plus bas, la raison principale ? depuis le 1<sup>er</sup> septembre la CdC n'avait pas communiqué avec PBT alors que nous sentions les échéances fatidiques arriver. Puis il y a eu la convocation « urgente » de la Commission Tourisme à laquelle le Président de PBT était invité. ; cette Commission Tourisme s'est donc tenue hier soir ; . Pour faire court la réunion d'hier a vraiment clarifié l'horizon et notre moral est très nettement remonté.

Je m'explique...en vous synthétisant les 2 décisions de la Commission Tourisme( élargie aux Maires) d'hier soir :

Proposition de nouvelle rédaction des Statuts Communautaires consacrant le transfert des compétences Tourisme des C à la CdC

Création d'un OTI associatif

Principe de signature d'une convention avec PBT

Avec Arrêté d'un budget pour PBT ( comprenant la mise à disposition d'1 agent et acceptation d'une subvention globale de 100 000 € )

Accord sur le mode de répartition du « financement » de la subvention de 100 000€ avec la répartition suivante :CdC : 48 750 € ; Taxe de Séjour : 35 000 € ; CRL 5 500 € ; STJ : 4 000 € ; GNT : 3 000 € ; STYB 350 €

Alors maintenant que l'horizon se dégage je suis plus serein pour vous présenter notre bilan de 3 ans.

Voici quelque peu résumé, l'essentiel de ce que nous avons réalisé depuis 3 ans

- Dès janvier 2008 l'association s'est mise au travail, en effet pour le Tourisme il n'y avait plus rien d'envergure au niveau de la Communauté de Communes et l'Association de Genêts était en déshérence ; l'Association a vraiment correspondu à un besoin.
- Les hôtesses ont d'emblée travaillé en coordination ; je le rappelle PBT emploie 4 personnes (l'une est à plein temps et est mise à disposition par la CdC et les 3 autres ont des temps partiels)
- Des documents (carte touristique, guide des hébergements ...) ont été préparés et publiés en commun
- Comme prévu dans le contrat avec la CdC, un schéma directeur pour le Tourisme sur notre territoire a été élaboré et présenté lors de l'AG précédente en mai 2008.

Ces différentes actions représentent pour nous tous un excellent résultat ; de plus nous pouvons affirmer que nous avons redonné une identité touristique à la Communauté de Communes. Je pourrais le dire autrement : nous avons conscience d'avoir redoré le blason de la Communauté de Communes.

Depuis 3 ans, nous le savons les uns et les autres, il y a un mot sensible à nos oreilles : c'est celui de Promotion ; il est bien sûr au cœur du débat puisque le nom du contrat que nous avons passé est « Contrat de gestion de la promotion touristique du territoire communautaire » et son article premier est ainsi rédigé :

L'Association Porte de la Baie Tourisme est habilitée à mettre en œuvre les actions destinées à gérer le service suivant : promotion touristique du territoire communautaire

Là encore pour préparer ce rapport moral j'ai relu attentivement le marché que nous avons passé avec la CdC : Je vous en cite les éléments essentiels :

- coordonner les actions de promotion sur le territoire
- développer un schéma directeur
- éditer et diffuser des guides, dépliants...

Pour répondre aux différentes questions qui se posent sur ce sujet notre Association a fait une étude en septembre 2010. Nous en avons communiqué les résultats à la CdC et aux membres de la Commission Tourisme.

Cette étude faisait la distinction entre la « Promotion directe » qui comprenait tout ce qui était matériellement visible ( carte touristique, guides ..participation aux Salons...) et la Promotion induite qui est incluse dans les actions d'Accueil et de Renseignements.

Dans notre étude la promo directe : en coût global a été chiffrée à 40 000€ par an ( rappel la CdC a passé un marché de 35 000 € avec l'Association )

Et si nous voulons comptabiliser la promotion induite cela représente un coût global voisin de 62 000 € par an

Je conclus rapidement sur la Promotion : nous avons rempli notre contrat mais notre communication sur ce sujet délicat n'a pas été à la hauteur de ce qui était attendu.

Quant au Schéma Directeur, je tiens à rappeler qu'il vous a été présenté lors de l'AG 2009 il y a pratiquement 18 mois ; il était prévu pour être le point de départ d'une réflexion et d'un travail de fond avec la Communauté de Communes. Il fournissait de nombreuses pistes à explorer et , s'il avait été exploité, aurait sans doute permis d'économiser les deniers publics et le temps qui , si j'ai bien compris, viennent d'être investis dans un audit.

Oui il y a un point que nous n'avons pas encore su prendre à bras le corps : la concertation avec les Professionnels du Tourisme. Leur présence, que nous avons souhaitée dès le début, est prévue dans nos statuts mais nous n'avons pas su communiquer facilement avec eux. Nous avions prévu de les rencontrer en septembre de cette année, mais, devant le manque de lisibilité de l'avenir il nous a semblé préférable de surseoir. Nous tenons à remercier ceux qui nous ont manifesté leur sympathie.

Dans notre esprit ce bilan réaliste doit nous permettre, après 3 ans de mise à l'épreuve, de passer à l'étape suivante : la véritable mise en place d'un OTI ; Depuis hier je suis plus rassuré car j'ai senti une véritable volonté politique.

Si , comme nous sommes nombreux à l'espérer les décisions ( propositions de décision ) telles qu'exprimées par la Commission tourisme d'hier soir sont entérinées par le prochain Conseil communautaire j'accepterai après vote du CA de diriger l'Association pendant 1 an pour finaliser sa transformation en OTI

.Je le sais la bonne volonté et l'honnêteté foncière ne sont pas toujours les seules valeurs reconnues dans le monde politique mais je tiens à affirmer que je n'ai jamais eu d'autre ambition que celle de faire avancer le Tourisme en gardant ces valeurs en toile de fond.

Je vous remercie pour votre attention et la confiance que vous me témoignez.